



**MINISTRE  
DE L'ÉDUCATION ET DE L'APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE**

Bureau 168  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8  
CANADA

Le 1 août 2023

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire  
Directeurs d'école indépendante subventionnée  
Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations  
Administrateurs des services aux élèves  
Manitoba School for the Deaf

Bonjour,

Nous avons le plaisir de proclamer octobre 2023, le Mois de sensibilisation à la dyslexie.

La Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne est aux prises avec des troubles d'apprentissage. Jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est engagé à améliorer la réussite de tous les élèves du Manitoba en littératie et en numératie. Le Mois de sensibilisation à la dyslexie démontre la nécessité pour les enseignants de continuer à mettre à profit leur sensibilisation et leurs compétences pour répondre aux divers besoins d'apprentissage en littératie de tous les élèves.

Veuillez distribuer cette proclamation comme message de reconnaissance et d'appui pour des niveaux élevés de réussite en littératie et de bien-être pour tous les élèves au Manitoba.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le ministre,

Wayne Ewasko

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire  
Directeurs d'école publique